

Appel à projet



Sensibilisons nos collégiens, citoyens de demain,
aux enjeux de l'eau, de la biodiversité et du climat

Classes Eau-Biodiversité Collèges en Côtes d'Armor

Année scolaire 2023-2024

Acte de candidature

1. Calendrier

Septembre 2023 : ouverture de l'appel à projet

23 février 2024 : date limite de dépôt des candidatures

1^{er} mars 2024 : fin de validation des projets.

14 juin 2024 : fin de dépôt du "**Bilan d'activités**" annexé des productions des élèves ouvrant droit au versement de la subvention.

2. Livret Animations

Pour **une aide à la construction du projet**, le **livret animation** propose, une **pré-sélection d'organismes**, pouvant intervenir, à votre demande, sur **des sites naturels sensibles du Département**, à proximité ou au sein même de votre établissement. Cette liste de structures réalisée en partenariat avec **les Maisons Nature et les structures d'éducation à l'environnement** reste non exhaustive, libre à chacun de trouver des structures adaptées au projet.

3 Acte de candidature

L'acte de candidature est à compléter en ligne, les noms et adresses électroniques des responsables de projets, gestionnaires et principaux (ales) des établissements font état de signature.

Le document est à déposer sur le site du Département tout en renseignant votre participation sur l'application Adage pour permettre le référencement de vos actions.

La commission de validation s'appuiera sur la fiche "Acte de candidature", ci-dessous, pour étudier les critères d'éligibilité du projet. Une attention particulière sera donnée aux thèmes retenus et au déroulement du projet devant se concevoir sous un angle de pédagogie active.

Cette commission, composée des membres de l'Éducation nationale, de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et du Département se réunira à plusieurs reprises afin que les responsables des projets soient informés le plus rapidement possible des suites données au dossier.

4. Bilan d'activités 2023-2024

La subvention est conditionnée au dépôt du "**Bilan d'activités**" annexé des productions des élèves et sera versée en fin d'année scolaire. Toute forme de production est envisageable pourvu que les participants aient la satisfaction de créer une œuvre collective, **témoin de leur nouvelle approche sur l'eau, la biodiversité et le climat**. Ces documents ont pour objectif d'apprécier les retours à l'investissement de cet appel à projet afin d'envisager des pistes d'amélioration. La commission se réserve toutefois le droit d'annuler le versement de la subvention en cas de non respect des engagements.

«Classe Eau- Biodiversité Collèges en Côtes d'Armor»

Acte de candidature

Année scolaire 2023-2024

Date limite de dépôt le 23 février 2024

Les informations sont à saisir en ligne

Établissement

Nom de l'Établissement :

Adresse de l'établissement :

Adresse électronique :

Tél. :

Responsable du projet :

Qualité :

Classes participantes :

Nombre d'élèves :

Vous avez retenu des animations Oui Non

Vous avez retenu des visites Oui Non

Nom des structures sollicitées :

Lieu d'animation /site naturel départemental visité

Présentation du projet « Classe Eau-Biodiversité Collèges en Côtes d'Armor »

1. Titre du projet :

2. Objectifs du projet - Comment s'intègre t-il dans le projet d'établissement ?

3. Quels objectifs de développement durable le projet permet-il d'aborder ?




4. Calendrier prévisionnel :

Septembre-Octobre

Janvier-mars

Novembre-Décembre

Avril-Juin

PROJET-	
Thèmes abordés	
Sortie terrain : Lieu - objet de la visite	
Partenaires sollicités Nom et fonction 	

5. Valorisation du projet

5.1 Au sein et/ou à l'extérieur de l'établissement Comment pensez-vous le valoriser ?

5.2 Au sein du Département :

Face à la richesse des productions transmises au cours des précédentes éditions, **le Département envisage, avec votre accord, de mettre en avant le travail des collégiens** en réalisant, pour exemple vidéo, exposition estivale/automnale.

Le collège s'engage à ce que les supports transmis (productions des collégiens, photos, vidéos...) soient libres de droit (droit à l'image, propriété intellectuelle...)

OUI

NON

Accepteriez-vous une mise en valeur par le Département de vos activités (séquence de tournage par des agents du Département, invitation presse, relais réseaux sociaux...) ?

** A noter, tous les projets ne pourront pas être visités.*

OUI

NON

Accepteriez-vous de nous transmettre vos productions (panneaux d'exposition, maquette...) en fin d'année :

OUI

NON

6. Le budget prévisionnel : [présentation équilibrée](#) entre dépenses et recettes

Pour un budget minimum de 500€ par classe, la subvention allouée est de 400€ et répartie comme suit dans l'exemple. Les **frais de transport sont pris en charge** dans la limite où ils représentent au plus **50% du montant total** du projet.

Les frais inhérents aux outils numériques tels que tablette, dictaphone... ne sont pas subventionnés.

BUDGET PRÉVISIONNEL Intervenant Transport Matériel.....			
DÉPENSES EN €		RECETTES EN €	
Animation	250	Conseil départemental	340
Transport (maxi 50% du total)	250	Agence de l'Eau Loire Bretagne	60
		Collège	100
TOTAL	500	TOTAL	500

BUDGET PRÉVISIONNEL Intervenant Transport Matériel.....			
DÉPENSES EN €		RECETTES EN €	
TOTAL		TOTAL	

***le montant total des aides publiques ne peut excéder 80 % du montant total du projet.** Le montant de l'aide sera modifié au prorata des dépenses réellement engagées si le montant global du réalisé est inférieur au montant initialement prévu.

7. Commentaire - supplément d'information

Engagement :

Je soussigné(e) certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements consignés dans ce dossier et candidate au dispositif «Classe Eau-Biodiversité Collèges en Côtes d'Armor»

A , le

Responsable du projet

Principal(e) du collège

Gestionnaire du collège

Nom

Adresse électronique :

Avis de la commission de validation

CORRESPONDANTS «Classe Eau-Biodiversité Collèges en Côtes d'Armor»

Au Département :

<p>Mme Annick BOUÉDO Direction de l'Environnement Service Agriculture et Politique de l'Eau Tel. 02 96 62 46 64 Annick.bouedo@cotesdarmor.fr</p>	<p>Mme Muriel FAGOT Direction de l'Environnement Service Patrimoine naturel et biodiversité Tél : 02.96.62.46.43 Muriel.fagot@cotesdarmor.fr</p>	<p>Mme Maryline DUCLERCQ Direction Éducation, Jeunesse, Europe et Sport Service Éducation Tel. 02.96.62.68.60 Maryline.duclercq@cotesdarmor.fr</p>
--	---	--

A l'Éducation nationale

<p>Guillaume LE CAM Professeur de SVT Coordonnateur départemental « Éducation au Développement Durable » Côtes d'Armor Guillaume.Le-Caml@ac-rennes.fr</p>

